

COMPTE ADMINISTRATIF 1974 :

Le compte administratif de l'exercice 1974 est adopté à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

<u>LIBELLES</u>	<u>REALISE</u>	<u>A CONTINUER</u>	<u>TOTAUX</u>
DEPENSES REELLES	5.865.173,13	3.456.131,31	9.321.304,44
Dépenses ordinaires totales	1.339.035,73	-	1.339.035,73
Prélèvements pour dépenses extraordinaires	332.344,76	-	332.344,76
Dépenses ordinaires réelles	1.006.690,92	-	1.006.690,92
Dépenses extraordinaires ..	4.858.482,16	3.456.131,31	8.314.613,47
RECETTES REELLES	8.392.202,52	688.763,77	9.080.966,29
Recettes extraordinaires totales	7.102.988,91	-	7.102.988,91
Prélèvements sur recettes ordinaires	332.344,76	-	332.344,76
Recettes extraordinaires réelles	6.770.644,15	688.763,77	7.459.407,92
Recettes ordinaires	1.621.558,37	-	1.621.558,37
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE	-	2.767.367,54	240.338,15
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	2.527.029,39	-	-

Monsieur CHONE Maire reprend la présidence.

Le compte de gestion de l'exercice 1974 établi par Monsieur TAILLON Receveur Municipal ne donne lieu à aucune observation. Il est également approuvé à l'unanimité.